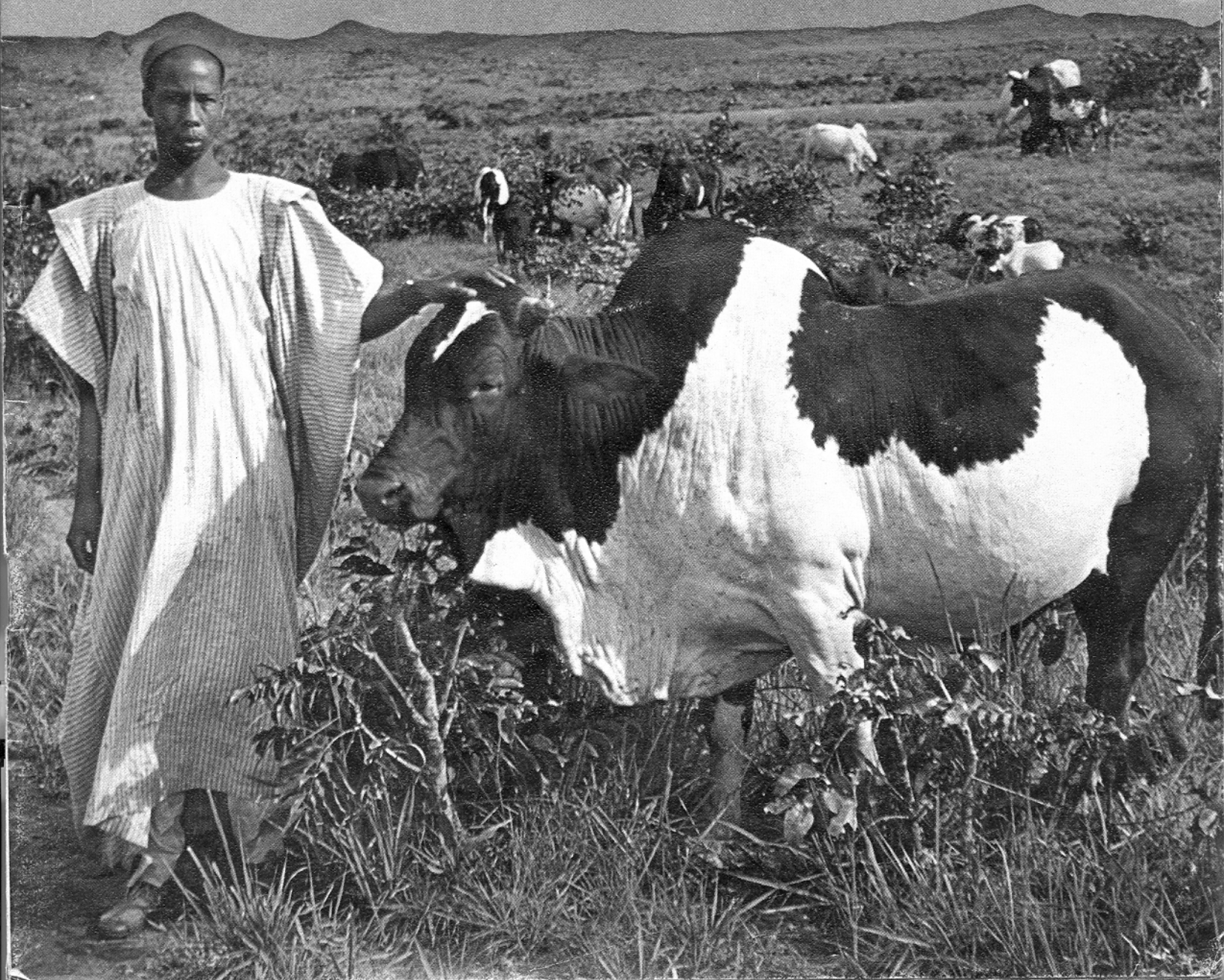


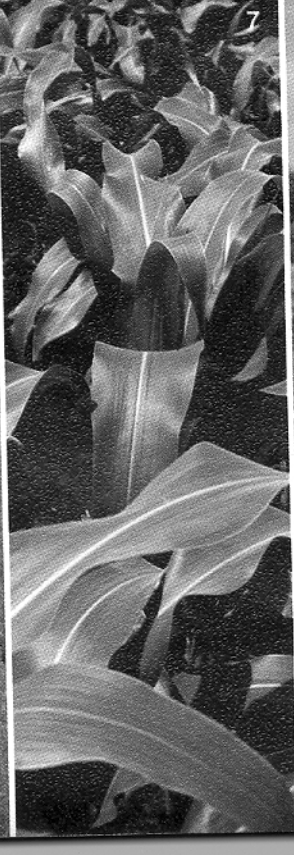
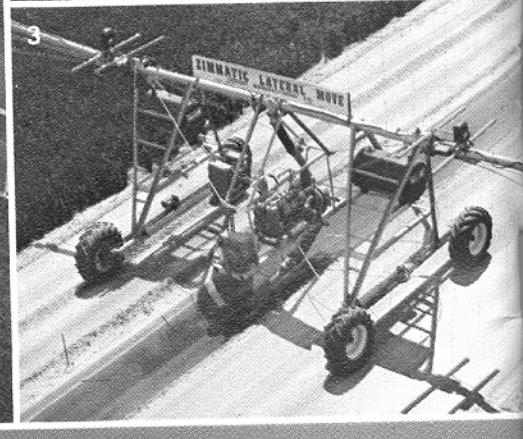
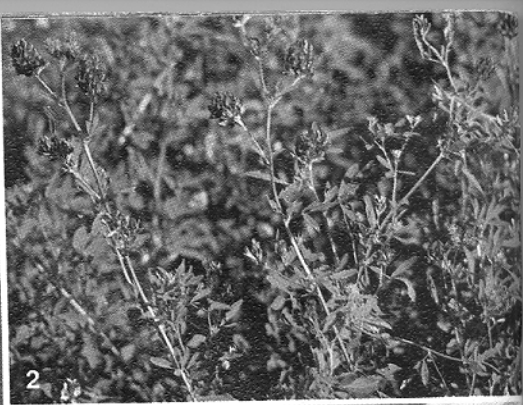
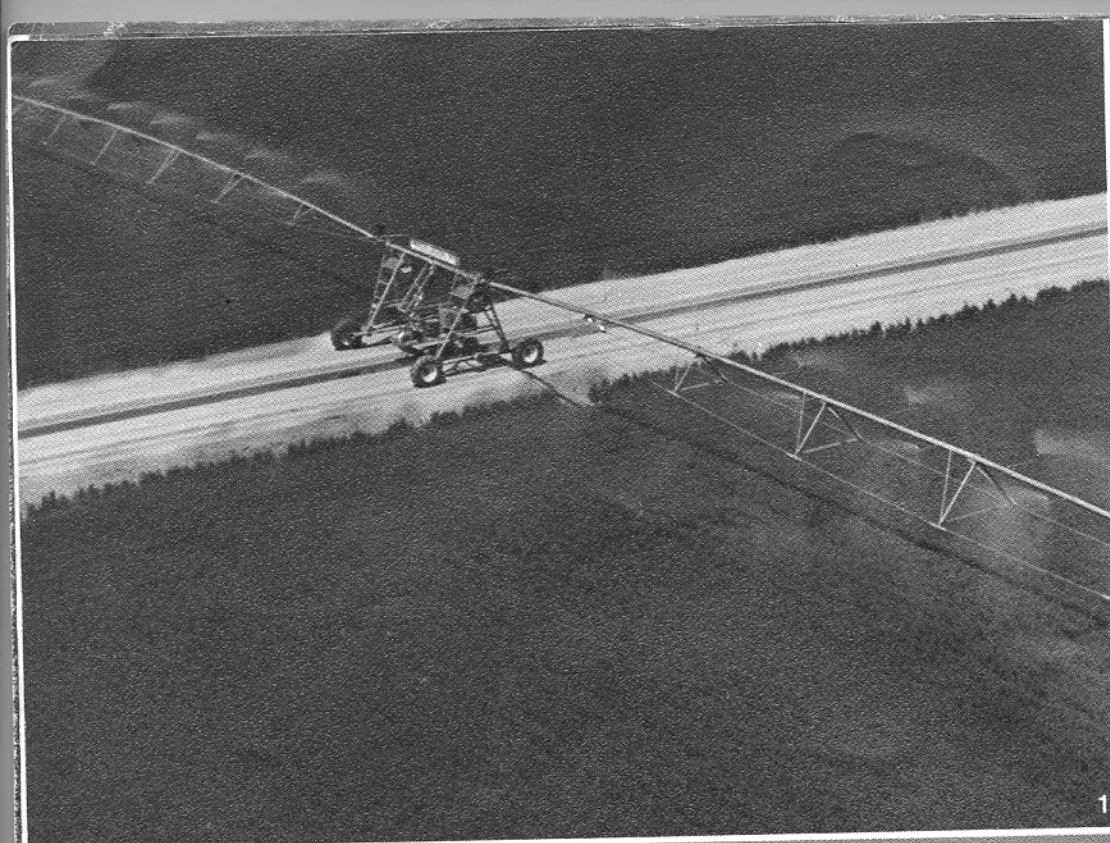
afrique agriculture

08244

N° 39 - NOVEMBRE 1978 Mensuel d'informations agricoles
PRIX : 600 F CFA - 12 FF - Maroc 12 DH - Algérie 12 DA - Tunisie 1,2 DT

L'ÉLEVAGE AFRICAIN vers l'autosuffisance





Société éditrice PUBLIAFRIC.
DIRECTION-REDACTION
11, rue de Téhéran - Paris 75008 (France)
Tél. 227.74.76 - Télex AFREDI 641 916 F
Directeur de publication :
Jean PETER
Rédacteur en chef :
Christophe NAIGEON
Secrétaire général de la rédaction ;
maquettes :
Guy DARBON.

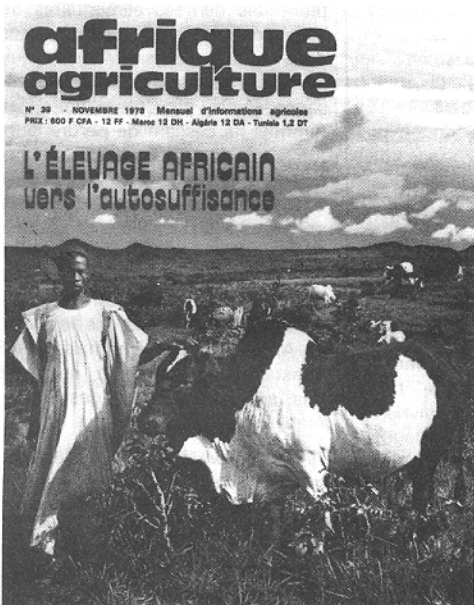
PUBLICITE
Pierre MOUGENOT
11, rue de Téhéran - Paris 75008 (France)
Tél. 227.74.76 - Afrique Noire
Francophone Angèle GREGOIRE
57, avenue d'Iéna 75016

RÉGISSEURS :
Allemagne fédérale : Régie Presse
GMBH Rathenau-platz 1A - 6000 Frankfurt-Main - Tél. (06.11) 29.10.17.
Australie :
Leonard Sparks & Associates,
126 Wellington Parade,
East Melbourne 3002
Tél. 4192595 Telex ENSHN AA 34235
Autriche :
Publi-Media, Veitgasse 6, 1037 Vienne
Tél. (0222) 75.34.85.
Belgique SODIMP
162, bd E.-Jacquemain
1000 Bruxelles - Tél. 218.39.00
Canada : International Advertising -
Consultants LTD 2 Carlton Street, Suite
915 - Toronto, M5B1J3 - Tél. (416)
364.22.69.
Corée : I.M.C. C.P.O. Box 6533, Séoul -
Tél. 74.75.35.
Espagne : Selim Freige Generalisimo 34 -
Madrid 16^e - Tél. 259.65.20.
Etats-Unis : Powers International -
551 Fifth avenue, New York, NY 10017
Tél. (212) 867.95.80.
Grande-Bretagne : Humphrey Bowring
LTD, 122 Shaftesbury Avenue - Londres
W1V 8HA. - Tél. 01.734.30.52.
Italie : Pierantoni Publicita, via S. Giorgio
4, 40121 Bologna - Tél. 051.23.71.35.
Japon : International Media Représentatives
- 2-29, Toranomon 1 - chome. Minato-ku
105 - Tél. 502.06.56.
Pays-Bas : G.A. Teesing, Hobbemastraat
26, Amsterdam 1007. Tél. 020.76.86.66.
Télex 13133.
Suisse : Tri Service RUFENACHT, 4, pl.
du Cirque - 1204 Genève. Tél. 29.12.11.
Suède : Publicitas AB, Kungsgatan 62,
S 101 29 Stockholm. Tél. 08.24.24.15.

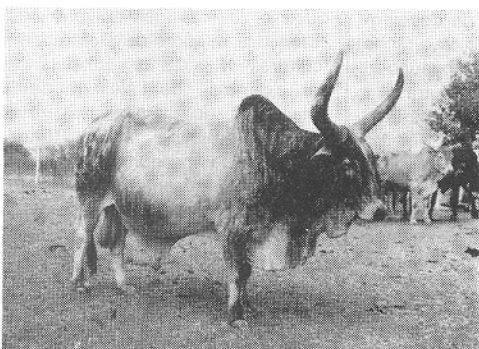
ABONNEMENTS

Abonnement annuel y compris les numéros spéciaux envoi par avion : France : 120 F français, Cameroun RP, Congo-Brazzaville, Côte-d'Ivoire, Bénin, Gabon, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, E.C.A., Sénégal, Tchad, Togo : 6 000 F CFA, Mali : 12 000 F maliens.
Versement par chèque, mandat à l'ordre d'Afrique Agriculture, 11, rue de Téhéran, 75008 Paris.
Maroc : 120 DH - Versement par chèque ou mandat à : SEPUBLI - 11, avenue de Rabat - Tanger CCP : SEPUBLI - N° 14.19.24 - Rabat.

Photocomposition Photogravure :
EURO-COMPO-SERVICE - 12, avenue F.-D.-Roosevelt, Paris-8^e. 359.85.95.
Tous droits de reproduction réservés sauf accord.
 Tirage : RIP 83490 LE MUY
Commission paritaire N° 56 729.



Taureau zébu Peul.
Photo IEMVT
Sélectionné pour la production de viande.
Station de Wakwa à N'Gaoundéré-Adamaoua
au Cameroun.



Zébu Peul «Gobra» sénégalais.
Photo IEMVT



DOSSIER ELEVAGE

la marche
vers
l'autosuffisance

► 26

- Interview de M. GARBA DICOH, ministre ivoirien de la Production animale ► 28
- Points forts et points faibles de l'élevage africain ► 32
- La sélection des races ► 40
- L'alimentation du bétail ► 48
- Projets de laiterie en Afrique ► 52
- Les élevages non bovins ► 54
- Le cheptel et les techniques françaises en Afrique ► 62
- Les fournisseurs de produits nutritionnels et vétérinaires ► 64

● LES MARCHÉS DES PRODUITS TROPICAUX ► 70

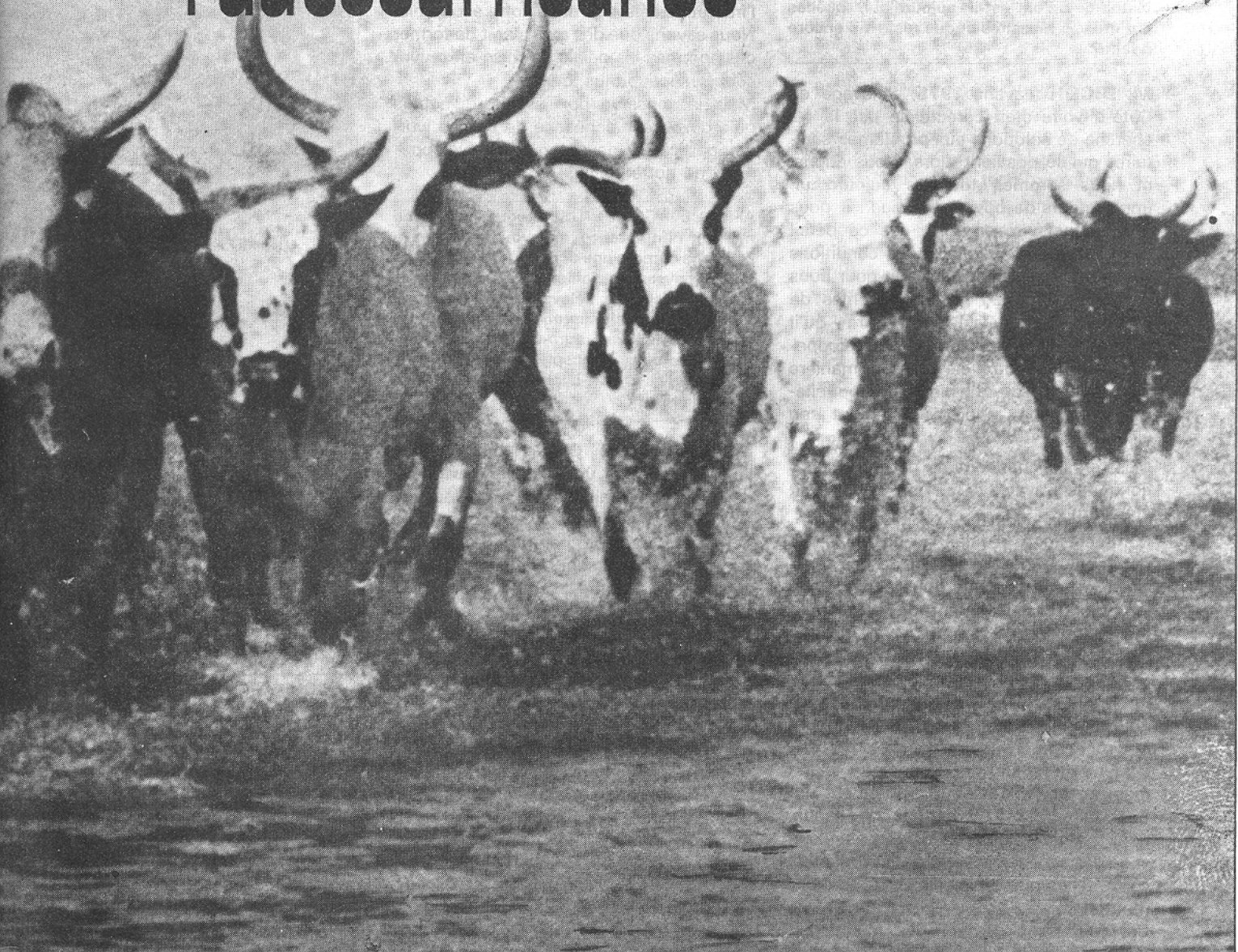
- FAO : LA REUNION D'ARUSHA ► 74
- RUBRIQUES :
● Matériels actualités ► 18
● Ingénierie: l'ingénierie de l'élevage ► 20
● Mécanisation ► 79
- ACTUALITES AFRIQUINES ► 8
- ACTUALITES EUROPEENNES ► 16
- BIBLIOGRAPHIE ► 80
- PETITES ANNONCES ► 82

08244

Photo IEMVT

ELEVAGE

la marche vers l'autosuffisance



de sélection et de croisement des races, permettre la formation des hommes
AFRIQUE AGRICULTURE a fait appel aux plus grands spécialistes français de ces différents
secteurs de l'élevage qui, grâce à leur longue expérience de l'Afrique, peuvent apporter
des éléments de réponse à ces questions. M. Garba Dicoï, ministre ivoirien de l'Elevage
et de la production animale, a présenté pour nous le cas concret de son pays arrivé
plus que tout autre à cet important tournant.

DOSSIER REALISE PAR
CHRISTOPHE NAIGEON
ET BENOIT CATRISSE.

COTE-D'IVOIRE

Couvrir les besoins d'ici dix ans

Un entretien avec M. Garba DICOH, ministre ivoirien de l'Elevage et de la production animale

AFRIQUE AGRICULTURE : en 1975, lors du premier dossier de notre revue consacré à l'élevage, vous nous aviez déclaré, Monsieur le Ministre, que l'élevage ivoirien avait tourné une page importante de son histoire. Qu'en est-il aujourd'hui, quelles ont été vos réussites et que reste-t-il encore à faire?

M. DICOH : avant 1975, l'élevage en Côte-d'Ivoire était caractérisé par la recherche de solutions aux problèmes sanitaires qui se posaient alors. Nous étions, et nous sommes toujours aujourd'hui, importateurs de bovins sur pied : il nous fallait donc faire en sorte que ce bétail soit abattu dans les meilleures conditions sanitaires. Maintenant, il s'agit pour nous de mettre sur pied des programmes de production animale, c'est-à-dire qu'il faut étudier des projets de développement réel de notre élevage de manière à ce que la Côte-d'Ivoire participe elle-même à son approvisionnement en viande.

C'est en ce changement de préoccupations que j'avais vu qu'une page avait été tournée.

Comment faire le bilan de ce qui a été fait depuis? Pour ce qui est de nos réussites, je peux dire que nous avons défini un programme cohérent de développement et que nous sommes en train de le réaliser.

Sur le terrain, cela se traduit par l'engouement que les Ivoiriens ont pour le programme d'élevage, par l'encadrement rapproché du paysan qui passe progressivement du stade de propriétaire d'animaux au stade d'éleveur proprement dit. Pour faire face à la pénurie de viande, nous avons imaginé de développer l'élevage des espèces à cycle de reproduction court, telles que la volaille, le porc ou le mouton.

Ce programme devient dès maintenant une réalité et la filière avicole a démarré tant en ce qui concerne les investissements industriels que pour l'encadrement du paysan. Le programme porcin et le programme ovin sont également lancés et nous pouvons aujourd'hui compter ces réalisations au nombre des points forts de l'élevage ivoirien.

Pour ce qui est de ce qui reste encore à faire, les problèmes qui demeurent concernent principalement l'encadrement du paysan. Jusqu'à présent, le paysan ivoirien n'a pas encore totalement compris l'intérêt de l'élevage dans notre économie. Nous savons que dès qu'il s'agit de former des hommes les délais de mise en œuvre sont beaucoup plus longs.

Mais je conserve bon espoir, qu'à plus ou moins brève échéance, le paysan ivoirien participera davantage au développement de notre élevage.

AFRIQUE AGRICULTURE : vous venez de montrer l'importance que vous attachez à l'élevage comme une activité ancrée dans le monde paysan. Par ailleurs, la Côte-d'Ivoire entend développer l'élevage semi-industriel fondé sur une alimentation provenant des grands complexes agro-industriels. Comment ces deux conceptions peuvent-elles s'articuler et n'y a-t-il pas là une certaine contradiction?

M. DICOH : la Côte-d'Ivoire conçoit l'élevage comme une activité devant se développer parallèlement à l'activité agricole. Pour cela, nous avons envisagé de mener deux programmes qui, apparemment, paraissent différents : l'un concerne l'industrie, l'embouche industrielle, qui semble à première vue coupée du monde paysan; l'autre concerne la transformation des paysans en éleveurs et la pénétration de cette activité en milieu rural traditionnel.

Les deux conceptions débouchent en fait sur des réalisations parallèles, utilisant toujours les produits agricoles. L'embouche industrielle que nous faisons à Ferkessedougou s'applique à 2 000 bêtes aujourd'hui et à 18 000 demain et met en œuvre de grands moyens puisque les investissements s'élèvent à 400 millions de CFA.

Cette embouche serait incompatible avec notre autre conception de l'élevage intégré à l'agriculture paysanne si nous ne diffusions pas ces techniques au niveau du paysan.

Or, dans la région du Nord, pour ne citer que cet exemple, nous pratiquons l'embouche industrielle en même temps que l'embouche paysanne qui utilise les

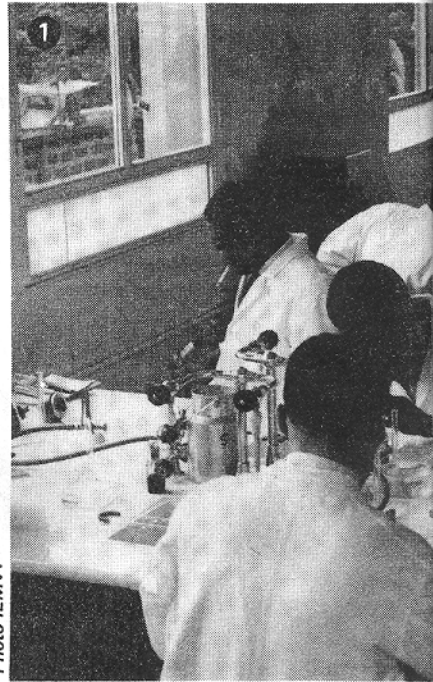


Photo IEMVT

mêmes sous-produits agro-industriels tels que la mélasse, grâce à un encadrement que nous avons mis sur pied.

L'intégration avec le milieu rural se fait donc aux deux niveaux, industriel ou paysan. Il n'y a pas coupure mais complémentarité : la menée en parallèle de ces deux types d'embouche nous permet de motiver les paysans pour l'élevage.

AFRIQUE AGRICULTURE : en dehors de cet exemple, quelles sont les mesures que prend le gouvernement ivoirien pour motiver le paysan pour les activités de l'élevage?

M. DICOH : nous nous fondons en premier lieu sur l'encadrement. Dans ce que nous appelons le programme régional Nord, qui concerne près de 250 000 têtes de taurins, l'encadrement consiste à amener le paysan à connaître, dans un premier temps, la valeur numérique de son cheptel et, dans un second temps, à s'occuper correctement de son troupeau par la construction de parcs : ces actions élémentaires sont associées à des conseils pour l'amélioration de la nourriture animale et une meilleure conduite du troupeau, ainsi qu'à une formation sanitaire de base.



1. L'enseignement post-universitaire spécialisé à l'IEEMVT prépare les docteurs vétérinaires des pays en développement à des tâches de haut niveau.

2. L'élevage de volailles devrait pallier le déficit en viande.

3. Taureau Baoulé local trypanotolérant à la station zootechnique de Bouaké-Minankio en Côte-d'Ivoire.

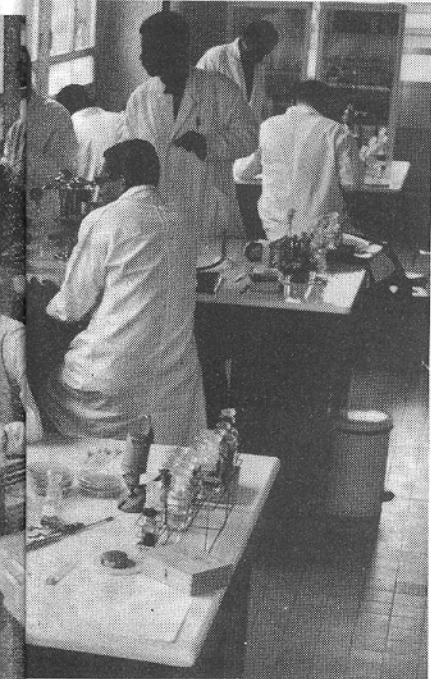


Photo IEMVT

Cette formation rudimentaire doit amener le paysan à s'occuper lui-même de ses bêtes. Dès qu'il sera en mesure de le faire, le paysan constatera que la mortalité ani-

male sera diminuée, que son troupeau s'accroîtra et que ses revenus augmenteront.

Par ailleurs, nous intervenons dans la commercialisation des produits de l'élevage. Il ne servirait en effet à rien d'accroître la production animale si le paysan ne pouvait l'écouler sur le marché. La Sodepra se rend donc fréquemment dans les différents parcs encadrés et assure elle-même la commercialisation. Cette commercialisation est en quelque sorte zootechnique dans la mesure où les envoyés de la Sodepra verront quels sont les animaux à réformer ou ceux qui doivent aller à l'embouche. La Sodepra

achète sur place les animaux, permettant ainsi au paysan de voir son revenu non seulement accru mais assuré. Ces actions concrètes sont propres à

montrer aux paysans que l'élevage est une activité rentable. De semblables programmes sont lancés dans le Centre pour les moutons et dans le Sud pour les volailles. Pour ce dernier, nous avons créé la Société ivoirienne de production animale, société d'économie mixte dans laquelle entre un partenaire privé français. Cette société encadre les paysans propriétaires de volailles, les amène à un niveau économiquement rentable, 5 000 poulets par exemple, et les intègre dans sa filière de manière à assurer la commercialisation de leur production.

AFRIQUE AGRICULTURE : quelles sont les actions que vous comptez mener pour l'amélioration des pâturages ?

M. DICOH : l'amélioration des pâturages est notre souci constant. La Côte-d'Ivoire connaît des périodes au cours desquelles le bétail souffre d'un manque de pâturages. Nous avons testé quelques plantes fourragères dans nos stations expérimentales et nous les diffusons en milieu rural. Ces opérations, menées par le Centre de production fourragère, n'ont pas encore pu couvrir le territoire dans son ensemble, mais ont apporté une aide précieuse aux paysans que nous encadrons.

AFRIQUE AGRICULTURE : en ce qui concerne la sélection des races, quelle est votre conception des actions à mener et quels sont les problèmes qui se posent ?

M. DICOH : heureusement, la Côte-d'Ivoire dispose de races locales très bien adaptées à ses conditions naturelles, notamment la N'dama et la Baoulé. En ce qui concerne la sélection, nous disposons, dans le Nord, des ranches d'élevage en savane, et, dans le Sud, nous poursuivons la sélection de la race Baoulé dans les palmeraies de la Sodepalm. Cette sélection, menée de pair avec une surveillance sanitaire renforcée bien que nos races soient trypanorésistantes, se poursuit normalement et devrait nous permettre de dégager les meilleurs sujets. A partir de ces sujets sélectionnés, nous pourrions lancer un élevage bovin industriel beaucoup plus performant que celui dont nous disposons actuellement.

AFRIQUE AGRICULTURE : vous avez effectué, au début du mois d'octobre dernier, une visite à Annecy, visite au cours de laquelle vous avez rencontré des éleveurs français de la race Abondance et tenté une expérience originale. Pouvez-vous préciser en quoi consistait cette expérience et dans quel cadre s'inscrit-elle ?

M. DICOH : je voudrais être très prudent à propos de cette visite à Annecy. Il s'agit là d'une première mondiale : c'est la première fois en effet que de la semence de taureau en provenance d'un pays en voie de développement est utilisée pour inséminer des vaches d'un pays développé. Je remercie nos amis français et en particulier les services vétérinaires d'avoir fait confiance à la Côte-d'Ivoire et de l'aider à réaliser ce programme.

Ce programme rentre dans le cadre de l'élevage bovin industriel. Nous avons effectué une sélection sur nos animaux et nous essayons maintenant d'en tirer le meilleur parti possible.

Nous connaissons bien les aptitudes de ces animaux locaux sélectionnés, mais nous en sommes arrivés à un point tel du développement de notre élevage qu'il nous faut maintenant faire un grand pas en avant en important du sang nouveau. Ce sang nouveau, nous pensons le trouver grâce à l'insémination artificielle, notamment comme nous l'avons fait avec la race d'Abondance. Nous espérons en obtenir des métis mixtes lait-viande.

AFRIQUE AGRICULTURE : comment compentez-vous traiter le compromis viande-lait?

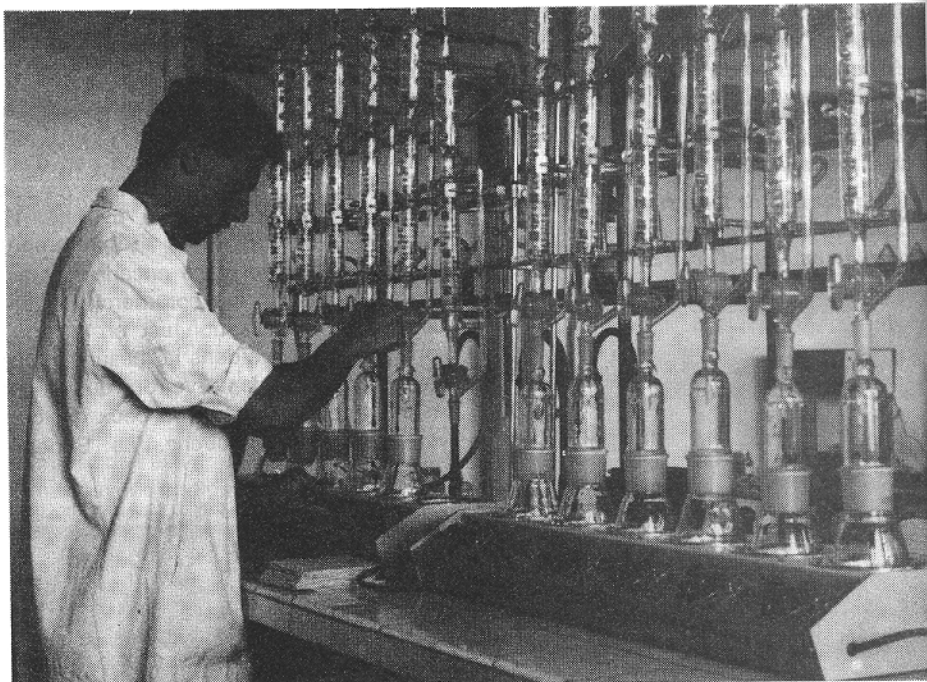
M. DICOH : notre priorité est la production de viande. Nous en importons environ 80 %, il est donc primordial pour nous d'augmenter notre part personnelle. Cependant, nous n'oublions pas la production laitière puisque nous importons pour environ 4 milliards de CFA de produits laitiers chaque année. Si, par notre action, nous pouvons obtenir des animaux capables de nous aider à résoudre ces deux problèmes, cela sera un excellent résultat. C'est pour cela que ce que nous avons tenté à Annecy est important, devant permettre d'accroître de manière importante le nombre de génisses plus performantes, permettant par la suite d'envisager de nouvelles actions, tant pour la viande que pour le lait.

Le cheptel ivoirien se caractérise en effet par son insuffisance en génisses.

L'insémination artificielle pratiquée à Annecy nous permettra d'augmenter ce capital-génisses et de faire par la suite toutes les spéculations possibles.

Mais je tiens à ce propos à rester très prudent dans mes commentaires.

AFRIQUE AGRICULTURE : c'est cependant une opération très hardie sur le plan génétique qui laisse supposer que l'élevage ivoirien est arrivé à un point de maturité lui permettant d'envisager des solutions tout à fait nouvelles.



Les recherches en nutrition au siège de l'EMVT permettent d'améliorer l'alimentation et le rationnement des animaux lors des opérations de production animale.

M. DICOH : cela s'explique par le fait que notre déficit en viande est tel que, si nous ne tentons rien, nous devrions importer pour 25 milliards de CFA de viande en 1985, en supposant que le cours d'achat reste le même. Nous sommes donc poussés par la nécessité à faire de l'élevage « tous azimuts », et c'est ce que nous faisons là.

AFRIQUE AGRICULTURE : quel est votre programme de développement des industries de transformation de la viande?

M. DICOH : nous n'avons pas de projets de conserveries de viande et nous ne pensons pas créer pour l'instant d'unités de production de corned beef par exemple. Je pense qu'il est plus utile à la Côte-d'Ivoire de transformer son bétail en viande dans des conditions de salubrité normales.

C'est dans cette mesure que nous avons mis en route un programme de création d'un abattoir à Ferkessedougou destiné à acheminer vers Abidjan de la viande foraine issue du bétail élevé aux centres d'embouche industrielle.

L'abattoir de Ferkessedougou devrait être terminé à la fin de l'année prochaine. Notre souci est également que, dans toutes les localités de Côte-d'Ivoire, le bétail soit traité dans des abattoirs dans de bonnes conditions. Des abattoirs ont été créés dans le cadre du conseil de l'entente : parmi ceux-ci, certains sont parfaitement opérationnels, d'autres

posent encore quelques petits problèmes, notamment en raison de la très importante démographie de ces localités.

AFRIQUE AGRICULTURE : en conclusion, comment voyez-vous la couverture des besoins en lait et en viande à l'horizon 1990?

M. DICOH : je suis optimiste. Pourquoi? parce que nous avons mis en place ce qui doit nous permettre de couvrir nos besoins à moyen terme. Toute la question repose maintenant sur les habitudes alimentaires des ivoiriens. En effet, le consommateur ivoirien est devenu beaucoup plus exigeant et se nourrit bien davantage de beefsteak, c'est-à-dire de viande bovine que d'autres espèces.

Pour peu que cette habitude change, nous parviendrons à couvrir à court terme les besoins en viande de la Côte-d'Ivoire. Notre programme de développement avicole est tel que nous pourrions remplacer la viande bovine par la viande de volaille. Or, l'ivoirien s'oriente de plus en plus vers la viande bovine et c'est pourquoi notre action technique sera doublée d'une action publicitaire destinée à promouvoir la consommation de volailles et de porc. Faute de parvenir à changer les habitudes de consommation, il nous faudra, pour parvenir à l'autosuffisance en viande, beaucoup plus de patience.

*Propos recueillis par
Christophe NAIGEON*